Et après, quand je rentre chez moi, qui va me prendre en charge ?

Le lendemain de votre intervention, l'unité de chirurgie ambulatoire va vous contacter pour faire un suivi de votre état de santé. Tout aura été organisé avant votre intervention, une coordination avec les professionnels de ville sera mise en place (médecin généraliste, infirmier à domicile, kinésithérapeute...).

«A mon retour chez moi, on m'a proposé le programme PRADO*, cela a facilité la coordination des différents professionnels qui ont assuré la suite des soins à domicile. Je n'ai pas appréhendé mon retour à domicile et mon rétablissement a été rapide.»

Bernard, 71 ans

*Programme d'Accompagnement du Retour à Domicile, initié par l'Assurance Maladie

Un parcours adapté et totalement sécurisé de la première consultation avec le chirurgien jusqu'à votre rétablissement complet à domicile

Et en cas de questions et d'inquiétude à mon retour à domicile ?

Vous pourrez joindre 24 heures /24 et 7 jours/7 l'établissement dans lequel vous avez été opéré.

Pour en savoir plus:

Site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/virage ambulatoire

> Site de l'AFCA (Association Française de Chirurgie Ambulatoire) https://www.chirurgie-ambulatoire.org/



Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie (DOSA)

103 bis rue Belleville - CS 91704 33063 Bordeaux Cedex



Un concentré d'innovation

Une prise en charge

repensée

pour s'adapter à votre besoin.



La chirurgie ambulatoire, qu'est-ce-que c'est ?

C'est un mode de prise en charge pour une intervention chirurgicale permettant de raccourcir votre hospitalisation à moins de 12 heures. Vous entrez donc dans l'établissement le jour de l'opération et en ressortez dans la journée.

Qu'en est-il en France?

En 2013, plus de 4 interventions sur 10 étaient réalisées en ambulatoire, avec un taux variable entre les régions. Aujourd'hui, c'est un peu plus de 5 interventions sur 10. Et d'ici 2020, ce sont plus de 6 interventions sur 10 qui seront réalisées en ambulatoire.

Les opérations les plus pratiquées en chirurgie ambulatoire :

- Opération de la cataracte,
- Opération des amygdales,
- Extraction dentaires (dents de sagesse),
- Opération des varices,
- Arthroscopie,
- Opération des hernies.

Et pour moi, ça signifie quoi?

- Je bénéficie d'une prise en charge de qualité à la pointe des techniques médicales.
- La chirurgie ambulatoire diminue les risques de complications post-opératoires (infections, phlébites...) et permet de retrouver une autonomie plus rapidement.
- Ma prise en charge est organisée et sécurisée depuis ma première consultation avec le chirurgien jusqu'à mon rétablissement complet.
- Je rentre à mon domicile dans la journée et je me rétablis dans un milieu familier. Je reprends plus rapidement mes activités habituelles.

Vous entrez dans l'établissement le jour de l'opération et en ressortez dans la journée!

Est-ce que je peux en bénéficier ?

Parlez-en à votre médecin!

La chirurgie ambulatoire peut s'adresser à tout le monde (à partir de 3 mois pour les enfants) avec quelques conditions à respecter pour pouvoir en bénéficier:



Avoir un téléphone et être apte à comprendre afin d'appliquer les consignes de soins.



Pour les opérations sous anesthésie générale, il est généralement recommandé, d'être raccompagné le soir de l'intervention chirurgicale et de passer la première nuit avec un proche (famille, voisin ou amis), chez vous ou chez lui.

